

LE VAL D'ANNIVIERS

Randonnée au cœur de la station des Etoiles

Randonnée en étoile sans portage
6 jours - 5 nuits - 5 jours de randonnée



Nous vous proposons de vous emmener dans le **Val d'Anniviers**, au cœur du **Valais francophone**, qui s'ouvre sur la **plaine du Rhône** en face de la ville ensoleillée de **Sierre** et s'élève vers le Sud jusqu'au pied d'une véritable "couronne impériale": cinq sommets prestigieux de plus de 4000 mètres comme autant de perles précieuses: **Bishorn**, **Weisshorn**, **Zinalrothorn**, **Obergabelhorn** et **Dent Blanche** sont les impératrices du lieu.

Un moment de détente inoubliable à la découverte des charmants petits villages de **Saint-Luc** et de **Chandolin** accrochés au flanc des montagnes environnantes : l'**Illhorn**, La **Bella Tola**, le **Toûno** et le **Hirsihorn**...

A **Saint-Luc** notre Hôtel*** vous accueille à l'entrée du village, un endroit magique dans un cadre panoramique de montagne. **Saint-Luc**, qui porte dignement le nom de « station des étoiles » est également ses granges, ses moulins anciens, l'Observatoire astronomique OFXB, son chemin des planètes... Autant de mystérieuses places et offrant des points de vue imprenable sur le **Cervin** et la **couronne impériale**. Vous partirez ensuite vivre pendant deux jours et demi dans une ambiance de haute montagne et serez hébergés dans un Hôtel de montagne perché sur les hauts de **Saint-Luc** à 2337m d'altitude au pied du massif du Toûno, seul au monde planté face aux magnifiques 4000 des Alpes offrant un paysage à couper le souffle ! Une découverte tout en douceur de la "haute montagne" d'un niveau facile tout en profitant d'un hébergement confortable et idéalement situés.

Un paradis niché entre ciel et terre...

PROGRAMME

Jour 01 : Dimanche

Accueil le vers 18h00 à l'Hôtel dans le village traditionnel de montagne de Saint-Luc, dans le Val d'Anniviers (1652m).

Installation pour 3 nuits.

Présentation du séjour par l'accompagnateur et repas.

Jour 02 : Lundi

Le sentier des Teppes et la Cabane Bella Tola Saint-Luc / Forêt des Teppes / Par di Modxes (2192m) - Cabane Bella Tola (2346m) /Tignousa (2180m)

Départ du village de **Saint-Luc**. Montée progressive à travers la **Forêt du Rochet** puis la **Forêt des Teppes** avant de rejoindre l'**alpage de Tignousa** à la limite de la forêt. Du sommet nous découvrons un splendide panorama sur toute la région notamment la **couronne impériale** avec, entre autres, la dent Blanche et le Cervin. Le site abrite l'observatoire astronomique François-Xavier Bagnoud (OFXB) qui propose des animations sur le thème de l'astronomie pour tous publics, de jour comme de nuit. Notre ascension se termine à la **Cabane Bella Tola** et sa fameuse tartiflette au fromage d'Anniviers...

Courte descente après le déjeuner pour rejoindre le **Funiculaire de Tignousa** qui nous redescendra à **Saint-Luc**.

Nuit à l'hôtel à **Saint-Luc**.

Dénivelée : + 700 m ; - 160 m

Horaire : 6h00 de marche

Jour 03 : Mardi

La Cabane de l'Illhorn – Chandolin Tignousa / Le Tsapé (2580m) / Pas de l'Ilisee (2544m) / Cabane de l'Illhorn (2130m) – Chandolin (1936m)

Montée par le Funiculaire jusqu'à **Tignousa**.

Balade au pied du **massif de l'Illhorn** en passant au **Tsapé** (2580m) puis au **pas de Ilisee** (2544m) pour redescendre ensuite à la **Cabane de l'Illhorn**, un vrai petit bijou caché en pleine nature à 2145m d'altitude, entourée de mélèzes. Depuis la terrasse ensoleillée et par beau temps, nous pouvons profiter d'une vue magnifique sur les plus hauts sommets de Suisse, tels que le Weisshorn, le Zinalthorn, le Bishorn, le Cervin, la Dent Blanche. Après l'effort, le réconfort !

Une petite balade digestive d'environ une heure nous fera rejoindre le petit village de Chandolin. Exposée plein soleil, le vieux village de Chandolin, haut-perché à 1936m d'altitude se profile aux confins des arêtes et des mélèzes. Il est considéré comme l'un des villages habités toute l'année les plus hauts d'Europe.

Retour en bus local à **Saint-Luc**.

En fin d'après-midi visite commentée du village de **Saint-Luc** par un guide local.

Nuit à l'hôtel à **Saint-Luc**.

Dénivelée : + 400 m ; - 650 m

Horaire : 5h30 de marche

Jour 04 : Mercredi

Montée à l'Hôtel Weisshorn par le Chemin des Planètes Tignousa (2180m) / Le Chemin des Planètes / Chalet Blanc de Rouaz (2179m) / Le Chiesso (2201m) / Hôtel Weisshorn (2337m)

Montée par le Funiculaire jusqu'à **Tignousa**.

L'**Hôtel Weisshorn**, étape de cette journée est en point de mire. Pour le rejoindre, le système solaire représenté sur le "chemin des planètes" nous y emmène de manière ludique. Outre les astres, nous traversons l'**alpage de Rouaz** où Saturne et ses anneaux se sont abrités : un parcours didactique où on se familiarise avec la configuration de notre système solaire. Passé la limite de la forêt nous découvrons les grands espaces blancs en direction de **La Bella Tola** et du **Pas du Bœuf**. Au lieu-dit **le Chiesso** la montée vers l'**Hôtel Weisshorn** commence et après environ ½ heure, nous atteignons l'hôtel.

L'**Hôtel Weisshorn**, de style anglais et datant de 1882, séduit par son cachet d'un autre âge. Situé au pied du **Toûno** (3018m) il est parfaitement isolé du reste de la vallée et n'est pas accessible en véhicule motorisé. Planté seul face aux magnifiques 4000 de la couronne impériale il domine entièrement le pittoresque **Val d'Anniviers** et offre un paysage à couper le souffle !

Nuit à l'**Hôtel Weisshorn**.

Dénivelée : + 400 m ; - 650 m Horaire : 6h00 de marche

Jour 05 : Jeudi

Boucle dans le vallon Tsa du Toûno Hôtel Weisshorn (2337m) / Bergerie des Faches (2340m) / Lac du Toûno (2659m) / Hôtel Weisshorn

Découverte du **Tsa du Toûno**, petit vallon blotti entre les **pointes de Nava** et le **massif du Toûno** dans un espace sauvage et magnifique.

Passage à la **Bergerie des Faches** où nous entrons dans le vallon, le **Plateau de Vijivi** et balade vers le **lac du Toûno** ou en remontant vers le **col de Bella Vouarda** (2621m).

Nuit à l'**Hôtel Weisshorn**.

Dénivelée : + 460 m ; - 460 m Horaire : 5h00 de marche

Jour 06 : Vendredi

Descente au Prilett et retour bus à Saint-Luc

Hôtel Weisshorn (2337m) > la forêt de Lâche > Le Prillet (1680m).

Belle descente rapide à travers la **forêt de Lâche** pour rejoindre le lieu-dit **Le Prilett**. On profite du couvert de la forêt où les mélèzes prédominent, les parfums de résine vous vrillent les sens... **Fin du séjour le vendredi vers 14h30 à l'Hôtel à Saint-Luc.**

Dénivelée : + 660 m Horaire : 2h00 de marche

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction, L'ordre des balades n'est qu'indicatif et peut-être modifié par l'accompagnateur si besoin. **Attention** des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et professionnalisme. Le programme peut donc être adapté/modifié si nécessaire.

Points forts

- Deux nuits dans un des plus bel hôtel historique de la Suisse où Hergé a griffonné certaines scènes de « Tintin au Tibet »
- Des randonnées faciles en altitude avec des points de vue exceptionnels qui offrent une idée de l'infini...
- L'utilisation du funiculaire afin de limiter les dénivelés à la montée et à la descente

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Dimanche vers 18h00 à l'Hôtel à Saint-Luc (Suisse - Canton du Valais - les coordonnées vous seront fournies à l'inscription)

Accès voiture : Autoroute A9 direction Simplon-Brig, sortie Sierre-Est direction Val d'Anniviers (21 km de montée, environ 30 minutes, à Vissoie prendre à gauche sur Saint-Luc (21 km de montée, environ 30 minutes).

Notre hôtel est le 1er hôtel sur votre droite à l'entrée du village.

Coordonnées GPS : 46°13'22" N et 7°35'24"E

L'hôtel dispose d'un garage chauffé d'une quinzaine de places.

Accès train : Gare CFF de Sierre, puis Bus « Car Postal » Sierre > Vissoie (16 km, environ 35 minutes), puis Vissoie > Saint-Luc (5 km, environ 12 minutes). Arrêt devant l'hôtel.
Pour les horaires, consultez www.cff.ch

Accès avion : Aéroport international de Genève.

Puis train jusqu'à Sierre et Bus « Car Postal » Sierre-Saint-Luc.
Aéroport de Sion : Taxi jusqu'à la gare de Sion puis train jusqu'à Sierre et ensuite bus « Car Postal » jusqu'à Saint-Luc.

Aéroport international de Zürich : Train jusqu'à Sierre et Bus « Car Postal » Sierre-Saint-Luc.

Taxi d'Anniviers : A disposition et uniquement sur réservation au préalable : Walter Michel tél 00 41 (0)79-62-86-11

DISPERSION

Le Vendredi à l'hôtel à St Luc vers 14h30, après le déjeuner.

Hébergement avant ou après la randonnée :

Nuit supplémentaire à Saint Luc en demi-pension : 120 € par personne (supplément chambre individuelle + 25 €)

NIVEAU

Niveau 2 sur une échelle de 5.

Marcheurs contemplatifs.

Les randonnées ne présentent **pas de difficulté technique** particulière et ne constituent pas une performance sportive. Elles s'adressent au randonneur ayant une bonne condition physique et étant capable de faire au moins 20 km à pied. Aucune expérience raquette n'est nécessaire. L'importance des chutes de neige variant d'une année sur l'autre, en début et fin de saison, nous vous conseillons d'emporter vos chaussures de randonnée. En cas d'enneigement insuffisant, les étapes peuvent être modifiées ou faites à pied. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.

Le dénivelé maximum à la montée ne dépassera pas 600 m par jour. Vous marcherez en moyenne de 4 à 5 heures par jour (en fonction de l'enneigement). Voir le programme jour par jour.

HEBERGEMENT

L'**hébergement** se fait en pension complète en chambre double :

- Trois nuits dans un Hôtel*** situé à 1652m à l'entrée du village traditionnel de montagne de de Saint-Luc, lieu magique bénéficiant d'une situation exceptionnelle dans un cadre panoramique de montagne ; les chambres disposent d'une salle de bains privative, d'une télévision par câble et d'une connexion Wi-Fi gratuite... Certaines comprennent un balcon surplombant le Cervin ou la vallée. Vous pourrez profiter d'une vue magnifique sur l'ensemble de la vallée et les montagnes depuis le salon panoramique de l'hôtel. Vous aurez également la possibilité de vous détendre au sauna ou avec un massage aux huiles essentielles (à réserver et à régler sur place).

- Deux nuits dans un hôtel de montagne perché sur les hauts de Saint-Luc à 2337m d'altitude. L'Hôtel surprend par sa situation : il est seul au monde planté seul face aux magnifiques 4000 des Alpes offrant un paysage à couper le souffle. Son histoire débute il y a plus de 130 ans : construit en 1882 dans le but d'accueillir les premiers alpinistes anglais, l'établissement séduit par son cachet d'un autre âge et il est aujourd'hui encore l'une des perles du Val d'Anniviers. C'est lors d'un séjour dans cet Hôtel qu'Hergé a griffonné certaines scènes de « Tintin au Tibet ». L'Hôtel offre une excellente cuisine et un confort tout à fait acceptable pour l'altitude et la situation. Les chambres offrent une vue grandiose et invitent, avec leur style chalet aux murs revêtus de sapin et d'épicéa valaisan, à une détente agréable. Les douches et les WC se trouvent sur palier.

Les **inscriptions individuelles** sont regroupées en chambre de 2 à 3 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle.

Les **repas du soir** et les **petits déjeuners** sont pris à l'hôtel. Vous découvrirez quelques spécialités du Valais.

Les **repas de midi** sont pris sous forme de pique-niques froids (préparés par l'hôtelier ou votre accompagnateur) tiré du sac et consommé sur le terrain ou de repas chauds pris en Auberge de montagne ("Cabane").

Pour ce forfait les **boissons** restent à votre charge.

TRANSFERTS INTERNES

Pour les déplacements entre l'hôtel et le départ des balades nous utilisons les bus locaux et le funiculaire de Tignousa.

PORTAGE DES BAGAGES

Les randonnées s'effectuent "en étoile" à partir d'un même hébergement. Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtements de protection, pique nique de midi, gourde, appareil photo...)

GROUPE

De 6 à 12 personnes + l'accompagnateur.

ENCADREMENT

Un Accompagnateur en Montagne qualifié connaissant bien la région et ayant l'expérience de la vie de groupe et de la technique de la raquette, assure l'encadrement et le commentaire des régions traversées. Il saura vous faire découvrir tous les secrets de la montagne endormie.

MATERIEL NON FOURNI

Possibilité de location de raquettes + bâtons : environ 35 € par personne à régler sur place

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable. Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. **Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.**

- un sac à dos à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale : 30 à 40 litres minimum (affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull ou fourrure polaire, veste duvet ou un très bon anorak...). Prévoyez de pouvoir fixer vos raquettes sur le dessus ou les côtés (si nécessaire), donc pensez à vous procurer des lanières de fixation ;
- un grand sac plastique pour protéger le contenu du sac à dos ;
- bagages : un sac de voyage souple (un seul sac par personne) qui ferme bien et facile à transporter ;
- chaussures chaudes, imperméables et tenant bien aux pieds (chaussures de montagne ou chaussures de marche type "trekking" en cuir ou cuir et Goretex - éviter bottes ou après-ski, peu pratiques pour marcher) ;

- des guêtres ou "stop tout" ; chaussettes coton et (ou) laine. Les chaussettes "type bouclette" vous éviteront souvent l'échauffement prématuré des pieds ;
- une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape ;
- sous-vêtements chauds (collant + maillot) type "Carline" ou "Capilène" (sèchent très vite) ;
- une chemise chaude ou sweat type Carline chaude ;
- une veste en fourrure polaire (légère, elle sèche vite et conserve un fort pouvoir calorifique) ;
- un anorak ou une veste de montagne ou une veste coupe-vent avec un capuchon ;
- un pantalon de montagne ou de ski chaud et souple (knickers ou fuseau) ; un surpantalon en nylon ou Goretex ;
- un bandeau ou un bon bonnet couvrant largement les oreilles ;
- deux paires de gants ou moufles couvrant les poignets ;
- une paire de lunettes de soleil ; une paire de lunettes de ski (masque) ;
- crème protectrice pour la peau et les lèvres ; un foulard (pour se protéger le cou) ;
- papier hygiénique ;
- petite pharmacie personnelle (une pharmacie collective est prévue pour le groupe) : antalgique : aspirine, Doliprane ; vitamine C ; élastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed) ; boules Quiès ; plus vos médicaments personnels... ;
- pour les pique-niques : un bol plastique (bol hermétique type Tupperware) ou assiette ; des couverts ; deux gobelets (un pour la soupe, l'autre pour le café...) ; un couteau pliant (type opinel) ; une gourde et/ou une thermos (un litre minimum) ;
- une lampe de poche légère (de préférence frontale) ; des sachets plastiques pour classer et ranger vos affaires ;
- une pochette plastique étanche avec : la Carte Nationale d'Identité ou le Passeport (valide) ; le dépliant de votre assurance reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ;
- argent : dépenses personnelles (boissons en cours de rando, visites...)

Facultatif :

- un équipement photo ; une paire de jumelles ; une couverture de survie (modèle renforcé).

DATES ET PRIX

Du Dimanche au Vendredi	Prix par personne
Du 05 au 10 février 2017	885 €
Du 05 au 10 mars 2017	885 €

Supplément chambre individuelle : 200 €

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et d'encadrement
- L'hébergement comme indiqué au programme base chambre de 2
- Le transport des bagages
- La pension complète
- Les transferts internes pour accéder au départ des randonnées
- La taxe de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- La location des raquettes et des bâtons (environ 35 € par personne pour le séjour)
- Le supplément chambre individuelle
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'équipement individuel
- L'assurance assistance annulation rapatriement, interruption de séjour 3.9%

POUR EN SAVOIR PLUS

Les temps de marche sont donnés à titre indicatif. Ils ont été calculés pour un rythme de 250 mètres de dénivelé à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 3,5 km à l'heure sur le plat (sans tenir compte des pauses plus ou moins importantes : pique-nique, contemplation, photos...), afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base. Ces temps varient selon le niveau moyen du groupe. Il est bien sûr évident qu'en raquettes, l'horaire de marche n'est qu'une indication. De bons marcheurs par neige dure trouveront les horaires surévalués, les petits marcheurs par neige fraîche trouveront les horaires nettement sous-évalués.

FORMALITES : La Suisse est certes au centre de l'Europe, mais elle ne fait officiellement pas partie de l'Union européenne ! Ce qui signifie que les Suisses ne possèdent pas le fameux passeport européen comme tous leurs voisins ; en revanche, ils ont adopté la convention de Schengen.

Les Français et Belges doivent donc toujours montrer patte blanche (passeport périmé depuis 5 ans maximum ou carte d'identité valide) à la frontière.

Attention : l'autorisation de sortie du territoire pour mineurs qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents est supprimée depuis le 1er janvier 2013. Désormais, l'enfant - qu'il soit accompagné ou non - peut voyager à l'étranger avec :

- soit sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse) ;
- soit son passeport ;
- soit son passeport accompagné d'un visa.

Les Canadiens ont besoin d'un passeport en cours de validité.

SANTÉ : Pour un séjour temporaire en Suisse, pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie. Il vous suffit d'appeler votre centre de Sécurité sociale (ou de vous connecter à son site Internet), qui vous l'enverra sous une quinzaine de jours.

CLIMAT : La Suisse a beau être toute petite, elle n'en est pas moins un pays au relief extrêmement varié : les températures et les conditions climatiques sont très différentes d'une région à l'autre. Sur le Plateau (diagonale entre le lac Léman et celui de Constance), elles ne sont pas très différentes de la région parisienne. Mieux vaut en revanche prévoir une petite laine dès qu'on entre dans les Alpes ou même dans l'Arc jurassien. Le Tessin, seul territoire au sud des Alpes, bénéficie quant à lui d'un climat presque méditerranéen...

CAPITALE : Berne

MONNAIE : L'unité monétaire suisse est le franc. Il est fort : 1 Fs = 0,81 € en septembre 2013, avec des variations possibles.

CHANGE ET PAIEMENT : Toutes les infrastructures touristiques suisses installées en zones frontalières avec des pays de la zone euro acceptent les règlements en euros. Il en est de même pour de nombreux musées. Mais le taux de change n'est généralement pas avantageux.

DECALAGE HORAIRE : Aucun

TELEPHONE :

De l'étranger vers la Suisse : 00 + préfixe de la Suisse (41) + préfixe local sans le 0 + numéro du correspondant.

- De la Suisse vers la France : 00-33, puis les 9 derniers chiffres (on ne compose pas le zéro initial) du numéro français.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.espace-evasion.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex